



L'ALTERNANCE

C'EST QUOI ?



- + un contrat de travail
- + un diplôme ou un titre professionnel du cap au bac + 5
- ou un contrat d'apprentissage
- ou un contrat de professionnalisation



POUR QUI ?



Sans aucune limite d'âge
pour les personnes en situation de handicap

POUR QUOI FAIRE ?

- AVOIR UN EMPLOI + MONTER EN COMPETENCES**
 - ▶ Mieux correspondre aux attentes du marché du travail
- ALTERNER THEORIE & PRATIQUE**
 - ▶ Travailler dans l'entreprise + apprendre en centre de formation
- Retrouver un emploi** adapté aux besoins des entreprises
 - ▶ Et se donner toutes les chances d'obtenir un **CDI !!!**



vendredi 05 mars 2021
de 14 h 00 à 15 h 30



WEBINAIRE Alternance

Vous voulez en savoir plus ?

Inscrivez-vous
auprès de votre Conseillère
au 02.96.62.33.33